



ENFANCE & JEUNESSE

LA PLAQUETTE DES SÉJOURS D'ÉTÉ 2019

Mis en ligne le 31 mars 2019

La plaquette des séjours d'été 2019 de l'accueil de loisirs est disponible. Elle vous présente les séjours destinés aux enfants et aux jeunes de 6 à 17 ans. Les familles intéressées par les séjours organisés par les accueils de loisirs enfance-jeunesse doivent compléter la fiche de préinscription insérée dans cette plaquette, avant de la retourner au guichet Famille de la mairie, par courrier ou par mail (guichet-famille@treillieres.fr) le 3 mai au plus tard. Toutes les réponses seront adressées aux parents semaine 21 au plus tard.

Télécharger la plaquette

Renseignements administratifs et financiers : Guichet Famille au 02 40 16 72 35

Renseignements sur l'organisation des séjours : Sébastien Jacob, coordinateur des accueils de loisirs au 02 40 16 72 32 ou 06 85 77 78 40.



RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.